

Le texte qui suit est tiré d'un livre écrit par Aristide Guilbert, publié vers 1850. Il convient de prendre tout le recul nécessaire afin d'en apprécier le contenu à la lumière des connaissances de l'époque.

Albéric VERDON, mai 2005

Histoire des villes de France : Poitou Parthenay.

Le pays de Parthenay formait une portion du Haut-Poitou. Cette contrée montueuse qui porte le nom de Gâtine et où l'on trouve des vallées profondes, de sombres rochers, des ruisseaux des étangs, a toujours été soumise aux lois de la féodalité. Pour elle point de coutume et de franchises. L'histoire de Parthenay et du pays qui en relevait est pour ainsi dire celle de ses chefs ; ceux-ci n'ont jamais porté aucune des hautes qualifications féodales : qu'importe ! ils avaient un territoire étendu, une forte capitale, et plus d'une fois on les vit traiter, d'égal à égal, avec les comtes d'Anjou et les ducs d'Aquitaine. Les commencements de Parthenay sont, néanmoins, couverts d'une obscurité si profonde, qu'on ne pourrait citer le nom d'un des hommes qui ont fondé sa puissance, et l'on est réduit à présumer que cette noble lignée descendait des Lusignan.

Au X^e siècle, le pays de Parthenay remplit un rôle important dans les démêlés qui éclatèrent entre le duc d'Aquitaine et le comte d'Anjou. Cette petite souveraineté, située entre les états des deux chefs, devint le théâtre de leurs luttes (1037). Guillaume de Parthenay, pour arracher son malheureux pays aux désastres dont il était sans cesse menacé par les deux partis, prit les armes en faveur du comte d'Anjou et ne craignit pas même de livrer pour lui plusieurs combats; il se distingua surtout au siège de Germond, qu'il défendit avec un grand courage (1039). Dans le XI^e siècle, la capitale de la Gâtine était parvenue déjà à une assez grande prospérité ; on y exploitait plusieurs fabriques de draps. Une charte de 1076 nous apprend, en effet, qu'un abbé de Saint-Jean-d'Angély donna en paiement *quinque ulnas de panno qui dicitur de Parteniaco*. Vers ce temps éclata dans la Gâtine une guerre civile qui dura six ans : deux frères s'y disputèrent la puissance (1091). Ces différends étant terminés, le pays commençait à jouir de quelque repos, lorsque Guillaume IX d'Aquitaine et le duc d'Anjou s'y livrèrent plusieurs combats (1103-1104). A l'issue d'une lutte longue et incertaine, les deux rivaux se rencontrèrent sous les murs de Parthenay (1104) ; mais une pluie violente les empêcha d'en venir aux mains. Bientôt après, comme le dit une vieille chronique, l'intervention d'hommes bons et saints réussit à mettre la paix entre les deux concurrents.

Dans les premières années du XII^e siècle, Simon II de Parthenay était en guerre avec le duc d'Aquitaine ; leur querelle fut animée et produisit dans toute la contrée une impression profonde (1111). A une courte trêve, succédèrent de nouvelles hostilités ; elles furent heureuses pour le duc d'Aquitaine qui remporta des succès décisifs (1121). A la mort de Simon, le duc s'empara de Parthenay, qu'il eut beaucoup de peine à remettre à son légitime possesseur. La Gâtine devint ensuite le théâtre de nouveaux combats. Le comte d'Anjou, irrité de ce que le chef de la contrée n'avait pas voulu seconder ses projets de conquête sur le Poitou, envahit ses domaines et vint mettre le siège devant sa capitale. La belle résistance des assiégés le contraignit à s'éloigner, mais en se retirant il ravagea tous les lieux qui se trouvaient sur son passage (1129). Peu de temps après, Guillaume d'Aquitaine ayant embrassé le parti de l'anti-pape Anaclet, saint Bernard se rendit à Parthenay pour le conjurer de renoncer au schisme qu'il avait embrassé avec tant d'ardeur. Guillaume, frappé d'une terreur mystérieuse, tomba aux genoux de saint Bernard et consentit à reconnaître pour pape Innocent II (1136).

Ce fut vers ce temps que les seigneurs de Parthenay ajoutèrent à leur nom celui de l'archevêque pour se distinguer des branches cadettes de leur maison. Sous Jean-sans-Terre, le seigneur de Parthenay se montra fidèle aux successeurs des ducs d'Aquitaine qui lui représentaient ses légitimes suzerains. Sa constance fut même si grande que le roi d'Angleterre lui écrivit la lettre la plus encourageante (17 mai 1202) : aussi quand Philippe-Auguste envahit le Poitou, la Gâtine fut

le seul pays où il rencontra de la résistance. Mais les forces étaient loin d'être égales : Hugues l'archevêque fut vaincu et sa capitale forcée de se rendre au roi de France (1208) ; cet échec ne l'empêcha point de suivre jusqu'à la mort le parti des Anglais. Le successeur de Hugues aurait bien voulu marcher sur ses traces ; mais les temps étaient changés : le pays tout entier obéissait à ses adversaires; saint Louis et son frère Alphonse faisaient même des préparatifs pour assiéger Parthenay. Il se rendit donc en toute hâte auprès d'eux et déclara qu'il renonçait à la cause qu'il avait jusqu'alors défendue (12142). Par cette démarche décisive, il parvint à sauver son héritage, qu'il laissa à son jeune fils âgé de quinze à seize ans. A cette nouvelle accablante, le roi d'Angleterre reconnut qu'il fallait renoncer à la Gâtine, et ordonna à la garnison de Parthenay d'évacuer la place et de se rendre à Bordeaux.

Sous Guillaume VIII, l'Archevêque, le pays était soumis de nouveau au roi d'Angleterre; aussi quand Du Guesclin vint conquérir le Poitou, le descendant des l'Archevêque se retira à Thouars où il se conduisit comme ses ancêtres avec une bravoure remarquable (1371) ; mais, au moment où la fortune abandonnait décidément son parti, il se rangea sous la bannière de Charles V qu'il servit avec un rare dévouement (1372). Quand les loisirs de la paix furent arrivés, le souverain de Parthenay qui aimait la poésie fit commencer, par un poète du nom de Condrette, le roman en vers de *Melusine*, dont on prépare en ce moment la curieuse impression. Son successeur, Jean II, était un prince faible, débonnaire «et doux, plus doux qu'une pucelle. » Comme il était sans enfants, sa souveraineté devint l'objet de plusieurs convoitises. Le duc de Berry, que le voisinage d'un fief aussi important inquiétait beaucoup, résolut de s'en emparer. Poussés par lui, les créanciers de Jean poursuivirent ce malheureux prince avec tant d'insistance qu'il fut obligé d'aliéner son petit État pour la somme de deux cent mille écus d'or (13 novembre 1405). A la fin de l'année 1418, le chef de la Gâtine désirant sans doute se soustraire à la domination du duc de Berry, se déclara pour le duc de Bourgogne : ses adversaires le firent assiéger alors dans sa capitale; mais cette ville était protégée par un triple fossé et une double enceinte, et par de vaillants chevaliers dont les fortes épées enlevèrent tout espoir aux assiégeants (1419). La ville de Parthenay appartenait encore à ses anciens maîtres quand les partis signèrent le traité de Corbeil. Par une convention particulière, le faible Jean promit de confier la garde de sa capitale à celui qui serait choisi par le duc de Bourgogne et par le Dauphin. Vainement les filles du dernier des l'Archevêque firent tous leurs efforts pour recouvrer les domaines de leur père : leurs réclamations furent rejetées, et Charles VII, par lettres patentes des 9 août 1424 et 24 octobre 1425, donna définitivement tous les biens de la succession au comte de Richemont. Jean II eut même la faiblesse de sanctionner cet arrangement. Ce fut en 1426 que le connétable vint à Parthenay prendre possession de ses nouveaux domaines, car le seigneur était mort depuis peu, après avoir fait jurer à tous les nobles de sa seigneurie et à tous les capitaines des places d'obéir au connétable, comme à leur seigneur naturel. Jacques II de Harcourt, marié avec la nièce de Jean l'Archevêque, avait voulu, en 1423, se saisir du château de Parthenay; mais il avait échoué dans cette tentative et il y perdit même la vie. Richemont resta maître de la Gâtine, qu'il ne rendit au roi qu'en 1458. Charles VII offrit au bâtard d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, cette riche possession à laquelle il avait des droits par le mariage qu'il avait contracté, en 1425, avec la petite nièce du dernier des l'Archevêque.

Lorsque après la mort de Louis XI, la révolte du duc d'Orléans et les entreprises du duc de Bretagne forcèrent Charles VIII à prendre les armes, le fils du célèbre Dunois, au bruit de l'approche du roi, se retira à Parthenay pour s'y défendre (1486) ; il paraît cependant qu'il changea bientôt d'avis, puisqu'il ne se trouvait plus dans la ville menacée quand l'armée royale vint l'assiéger. En s'éloignant, Dunois avait confié le commandement de la place à Joyeuse : celui-ci n'opposa qu'une courte résistance et se soumit. A peine Charles VIII fut-il entré dans la place rebelle, qu'il s'empressa d'en détruire les fortifications. Pendant le XVI^e siècle, la Gâtine, qui avait pour chefs les Longueville, prit une part active aux guerres du protestantisme : Parthenay fut pris et repris tour à tour par les deux partis (1568-1569). Ce fut dans ses murs que se réunirent les chefs des calvinistes vaincus à Moncontour : de nombreux messagers en partirent pour apprendre à leurs alliés le revers qu'ils avaient essuyé ; la ville ne tarda point à retomber au pouvoir des catholiques.

Depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'aux guerres de la grande insurrection vendéenne, nous ne

trouvons dans les annales de la Gâtine et de Parthenay, aucun fait intéressant; on sait qu'alors le pays fut le théâtre de combats acharnés. Sous l'Empire, ces contrées belliqueuses partagèrent la tranquillité commune. Les paysans, toutefois, persévéraient dans leurs idées et leurs sentiments; isolés au fond de leurs fermes, ils restaient ce qu'ils avaient toujours été : aussi, quand les clairons de 1830 vinrent troubler leurs bocages, quelques-uns d'entre eux ne craignirent pas de reprendre les armes, pour montrer aux soldats du nouveau roi qu'ils pourraient bien combattre encore.

Parthenay est aujourd'hui le chef-lieu d'un arrondissement qui renferme une partie de son ancienne circonscription territoriale, et dont les produits les plus importants sont le seigle, l'avoine et le sarrasin ; les habitants élèvent beaucoup de bestiaux, ce qui forme le principal objet du commerce local avec celui des bois de chauffage et de construction. Il y a, de plus, à Parthenay, quelques fabriques d'étoffe de laine et quatre ou cinq tanneries. La ville, mal bâtie, est située sur un terrain inégal ; ses anciens monuments ont beaucoup souffert ; il lui reste pourtant le fort Saint-Jacques, et surtout les débris de Notre-dame-de-la-Couldre : l'architecture du XII^e siècle ne pourrait montrer ailleurs des ornements plus gracieux, des détails plus accomplis. Parthenay renferme à peine 5000 habitants, et l'arrondissement en compte 66509.¹

¹ *Chroniques de Froissart. Manuscrits de dom Fonteneau. Mémoires de Fenin. Histoire de la Popelinière. Revue historique de la noblesse.*